

## **La CTROC inquiète des impacts de la loi 10 sur la régionalisation**

**Québec, 17 février 2015** – Suite à l'adoption de la loi 10 modifiant l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) s'inquiète de voir la régionalisation du réseau mise en péril. « *La régionalisation des services de santé et des services sociaux visait à rapprocher les décisions des citoyens, à respecter les spécificités des milieux et à atteindre une prestation de services mieux adaptée aux réalités de chaque région. Revenir à une gestion centralisée constitue un retour en arrière, tant pour les organismes communautaires que pour la population*», souligne Nancy Bouchard, co-porte-parole de la CTROC.

Par exemple, le travail de planification des Agence de la Santé et des Services sociaux aidait au maintien d'une cohérence régionale dans divers dossiers. Par cette refonte des structures, il y a un risque de perdre les expertises développées conjointement par le réseau de la santé et le milieu communautaire. «*Depuis 15 ans, nous avons établi des mécanismes de concertation avec les Agences en vue d'assurer un meilleur appui à des milliers d'organismes communautaires et aux population qu'ils desservent. Est-ce qu'on devra repartir à zéro?*» se questionne Véronique Thibault, coordonnatrice de la Table des organismes communautaires du Bas-St-Laurent.

Réunis en rencontre nationale, les quatorze regroupements régionaux membres de la CTROC interpellent le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, sur le sujet. Ils lui demandent de leur garantir qu'une gestion régionalisée sera préservée en santé et services sociaux, suite à l'implantation des CISSS (Centre intégré de santé et services sociaux) et que les particularités de chaque région continueront d'être prises en compte par les instances décisionnelles.

### **Des régions mal en point**

Si la centralisation des pouvoirs est une menace à la régionalisation en santé, les craintes de la CTROC ont aussi été accentuées par les annonces du gouvernement qui privent les régions de leurs outils de développement économique. En ce sens, la CTROC tient à apporter son appui au mouvement *Touche pas à mes régions*, présent dans huit régions du Québec, et déplore le démantèlement des instances de concertation et de développement régionales.

### **CTROC**

*La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) réunit 14 regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente des milliers d'organismes de la province. Elle a*

*comme mission d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes. La CTROC est reconnue comme une interlocutrice importante du ministère de la Santé et des Services sociaux.*

- 30 -

**Informations :**

Nancy Bouchard, porte-parole CTROC  
Coordonnatrice TROC 02 (Saguenay-Lac-St-Jean)  
(418) 668-4876  
[info@troc02.org](mailto:info@troc02.org)

Véronique Thibault,  
Coordonnatrice TROC Bas-Saint-Laurent  
418 722-0621  
[trocbsl@globetrotter.net](mailto:trocbsl@globetrotter.net)